

#### Avant-propos

« *Espèce d'individualiste !* » ; « *Nous vivons dans une société trop individualiste !* »... C'est un fait indéniable : l'individualisme, consacré par la modernité, a mauvaise presse de nos jours. Il est souvent décrié et associé au « chacun pour soi », à l'égoïsme, voire à la lutte de chacun contre chacun. D'aucuns prétendent que l'individualisme a des effets si négatifs sur la vie en société qu'il devrait être éradiqué. Vanessa Della Piana et Laetitia Godfroid proposent d'interroger de telles évidences partagées, pour montrer les acquis d'un individualisme qui, loin d'être un phénomène récent, puise déjà ses racines dans l'Antiquité. Dans un second volet, l'analyse se poursuit en interrogeant les conditions pour que l'individualisme soit fécond et porteur d'une société plus juste, plus solidaire, plus démocratique.

**Mots-clés :** Autonomie – Droits de l'Homme – Individu – Individualisme

#### Introduction

Qu'on ouvre les journaux, qu'on écoute les émissions télévisées, qu'on lise des sociologues ou qu'on entende les gens parler, partout le terme individualisme est évoqué pour caractériser la société contemporaine. « *Il est devenu banal d'affirmer que nous vivons dans une société 'individualiste' ou encore dans laquelle l'individualisme est roi. Banal et à première vue peu éclairant, parce que chacun met derrière cette notion ce qu'il veut : individualisme oblige !* »<sup>1</sup> Cela dit, il semble que la plupart du temps, le mot soit chargé négativement et que, par ailleurs, l'individualisme soit considéré comme un élément propre à la civilisation occidentale actuelle. Qu'entend-on par individualisme ? Est-ce un trait particulier de la société moderne ? Ce faisant, comment faire encore société entre individus « individualistes » ?

Voulant creuser ces questions, le Cefoc a organisé, en juin 2012, un week-end de formation<sup>2</sup> sur le thème : « *Individualisme, vers quelle société ?* ». Dans le prolongement de ce week-end, Vanessa Della Piana et Laetitia Godfroid, formatrices au Cefoc, proposent une analyse en deux volets. Dans son premier volet, le texte qui suit laisse une large place à l'histoire afin de comprendre en quoi « *l'individualisme, qui s'exprime avec force depuis trente ans, n'est que l'approfondissement d'un mouvement plus profond et plus ancien qui date d'au moins cinq siècles en Occident, voire plus loin encore* »<sup>3</sup>. Ensuite, le texte fait le point sur tout ce que l'histoire a déposé comme significations dans ce mot « individualisme ». Dans un second volet, l'analyse interrogera la cohabitation entre l'individu(-isme) et la société.

#### D'une société holiste à une société individualiste

En 1983, dans ses « *Essais sur l'individualisme* », l'anthropologue Louis Dumont est le premier à esquisser une généalogie de « *l'idéologie individualiste moderne* »<sup>4</sup>. Pour la réaliser, il s'appuie sur l'opposition entre « holisme » et « individualisme ». Un peu comme si on opposait la forêt et l'arbre. Dans les sociétés holistes (du grec *holos*, qui signifie « entier »), c'est la

<sup>1</sup> Voir Dossier 3 : « Sens et foi », Namur, Cefoc, 2002, pp.38-42.

<sup>2</sup> Une journée régionale de recherche et de formation a ensuite été organisée par le Cefoc, à Rossignol (Belgique), en mars 2013.

<sup>3</sup> J.-F. DORTIER (propos recueillis par), *Rencontre avec Marcel Gauchet, le nouvel âge de l'individu*, Sciences humaines, Hors-série, numéro spécial n°13, mai-juin 2011.

<sup>4</sup> L. DUMONT, *Essais sur l'individualisme*, Paris, Seuil, 1983.

société et non l'individu qui est la valeur centrale de l'existence. La société est première par rapport aux individus. Elle les englobe et détermine qui ils sont et ce qu'ils font en donnant des réponses communes : « *Dès sa naissance, l'individu est absorbé dans un tissu de liens et de relations de dépendances : la famille, le clan, la caste, l'ethnie... qui vont présider à sa destinée. Qu'il naisse esclave ou noble, intouchable ou membre des hautes castes, l'individu est soumis à des finalités qui le dépassent* »<sup>5</sup>.

À l'inverse, dans les sociétés dites individualistes, l'individu, plus petite unité constituante de la société, est considéré comme central. Il ne se définit pas d'abord par son appartenance à des groupes. Il se donne lui-même une identité, il définit ses appartenances, il décide de sa vie. Et la société s'organise autour de lui et de ses droits.

Comment est-on passé d'une société à une autre ?

## **Le terreau de l'individualisme**

Les religions archaïques propres aux communautés holistes<sup>6</sup> légitimaient la supériorité du principe d'ordre collectif. Celui-ci cimente les hommes les uns aux autres. Selon Karl Jaspers<sup>7</sup>, les spiritualités nouvelles qui se sont développées dans différentes régions du monde entre le 9<sup>e</sup> et le 2<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (par exemple un dieu unique en Israël, le bouddhisme en Inde, le confucianisme et taoïsme en Chine) constitueraient les balbutiements de l'individualisme<sup>8</sup>. En effet, ces spiritualités ont en commun de s'éloigner des religions traditionnelles centrées sur le rituel, le sacrifice et l'ordre social par l'appel à des sages plus individuelles, tournées vers la vie intérieure.

On trouve également les premiers frémissements de l'individualisme dans l'Antiquité gréco-romaine. Quelque chose d'inédit s'y passe : des Grecs, puis des Romains, commencent à pratiquer un art de vivre centré sur une relation plus intérieure à soi. C'est le développement d'une culture qui valorise les rapports de soi à soi. De nombreux philosophes antiques illustrent bien cette évolution. Par exemple, Socrate introduit l'idée du « *souci de soi* » et affirme : « *connais-toi toi-même* ». Pour Sénèque, il est important de « *se faire soi-même* » et d'être « *au-dedans de soi* ». Marc Aurèle encore appellera à devenir « *maître de soi* », à « *se replier en soi-même* » dans « *son for intérieur* »...

C'est ensuite au tour du christianisme de jouer un rôle dans la valorisation de l'individu. Marcel Gauchet<sup>9</sup>, historien et philosophe, affirme à ce sujet que le christianisme est révolutionnaire : il fait apparaître un nouveau type d'être humain, qui entretient une relation personnelle et intériorisée à Dieu. Le chrétien est lui-même responsable de son propre salut devant Dieu, en dehors de son appartenance à un groupe. Par ailleurs, c'est par leur relation au Christ que les individus s'émancipent et deviennent égaux entre eux. C'est un premier pas vers une égalité entre citoyens ! Au 4<sup>e</sup> siècle après J.-C., la conversion de l'Empereur Constantin au christianisme assure la diffusion des nouvelles valeurs chrétiennes et individualisantes.

L'individualisme qui naît alors est un individualisme plutôt « spirituel », « hors du monde »<sup>10</sup>. Néanmoins, tous les historiens sont persuadés, à des degrés divers, que le personnelisme chrétien, c'est-à-dire le fait de considérer la personne humaine comme valeur suprême, a représenté un creuset capital dans l'approche à long terme de la question de l'individualisme.

---

<sup>5</sup> J.-F. DORTIER, *Du Je triomphant au moi éclaté...*, Sciences humaines, Hors-série n°34, septembre-octobre-novembre 2001.

<sup>6</sup> C'est-à-dire principalement les sociétés primitives, antiques et médiévales.

<sup>7</sup> Philosophe allemand (1883-1969).

<sup>8</sup> J.-F. DORTIER, *Bouddha, Confucius, Socrate et les autres*, Sciences humaines, n°203, avril 2009.

<sup>9</sup> M. GAUCHET, *Le désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*, Paris, Gallimard, 1985.

<sup>10</sup> Contrairement à ce qui sera le cas au cours des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles. Voir plus loin : « Quand la société s'organise autour de l'individu ».

## Horlogerie, théâtre, imprimerie... au service de l'individu naissant

À quelques exceptions près, il faut attendre la période de la Renaissance (aux 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles) pour assister à l'avènement du sujet autonome. C'est d'ailleurs à cette période que la plupart des auteurs situent les premiers pas de l'individu. Une série d'éléments aux effets individualisants se met alors en place (la liste n'est pas exhaustive !)<sup>11</sup> : l'horlogerie permet de régler soi-même l'emploi de son temps et de se synchroniser à distance avec les autres ; l'imprimerie favorise l'activité individuelle de la lecture, mais aussi le libre-échange des idées et l'esprit critique ; le libre marché est stimulé par les premières banques ; Shakespeare (dramaturge et écrivain anglais du 16<sup>e</sup> siècle) met en scène des personnages solitaires disant « moi, je » au lieu de mettre en scène, comme dans la tradition médiévale, des « nous » ou des entités abstraites comme « la Pauvreté ». De même, Montaigne (philosophe français du 16<sup>e</sup> siècle) prend la plume pour oser faire de lui-même l'objet de son étude. Il dit qu'au fond de soi se trouve une identité personnelle qui a sa forme propre.

C'est la naissance d'un individu qui a son originalité. Il sort de la norme, des règles, de la route prévue. L'individu prend ainsi le visage de l'aventurier, de l'artiste, du marchand, du philosophe. Autant de destinées qui débordent du destin familial. Enfin, l'individu trace aussi son chemin à travers la figure du protestant. Avec la Réforme<sup>12</sup>, l'homme devient un sujet spirituellement autonome. Il pratique le libre examen des Écritures sans recourir à quelque autorité ou intermédiaire que ce soit et à l'aide de sa seule raison. L'individu s'affirme comme étant au fondement de l'éthique : Dieu n'est plus nécessaire pour que l'homme soit moral.

## Quand la société s'organise autour de l'individu

Avec les avancées de la Réforme et de la Renaissance, les ferments de l'individualisme sont bien présents. Au cours des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, on commence à utiliser le mot « individu » pour qualifier l'être humain.

L'individu commence alors à devenir un individu « dans le monde ». S'il était encore surtout une figure spirituelle avant la Renaissance, il commence maintenant à prendre de la chair : il s'incarne dans de nouvelles manières de vivre et s'émancipe doucement de la tradition et du groupe.

En effet, à cette période, des mutations économiques, juridiques et sociales participent à ce que l'individu se retrouve au-devant de la scène. Différents facteurs l'affranchissent de son statut de membre dépendant de sa communauté pour l'installer au centre de la société qui gravite désormais autour de lui. Ces facteurs sont notamment l'émergence de la conscience de soi, de la propriété de soi et de l'égalité entre citoyens<sup>13</sup>.

- La conscience de soi : le célèbre « *je pense donc je suis* » de Descartes, mathématicien et philosophe français du 17<sup>e</sup> siècle, pose l'homme comme sujet pensant, autonome, libre de sa pensée. Par sa raison, l'homme peut devenir responsable de lui-même.
- La propriété privée et la propriété de soi : John Locke, philosophe anglais du 17<sup>e</sup> siècle, est un des premiers à développer une théorie de l'individu moderne. Pour lui, c'est la propriété privée qui permet à l'individu d'exister pour lui-même, en dehors d'un rapport de dépendance, comme c'était le cas dans le modèle féodal. Il n'est plus « *l'homme de quelqu'un* », comme le disait le droit féodal. Pour Locke, un individu se définit par ce qu'il possède en propre, dans la mesure où ce qu'il possède est aussi ce qui lui assure son autonomie, son indépendance. L'homme ne peut être propriétaire de sa personne

<sup>11</sup> A. LAURENT, *Histoire de l'individualisme*, Paris, Que sais-je, 1993.

<sup>12</sup> Amorcée dès le 15<sup>e</sup> siècle, la Réforme touche la majeure partie de l'Europe du Nord-Ouest. Prônant un retour aux sources du christianisme, elle aboutit à une scission entre l'Église catholique romaine et les Églises protestantes.

<sup>13</sup> A. LAURENT, *Histoire de l'individualisme*, Paris, Que sais-je, 1993.

s'il n'est pas propriétaire de biens... L'indépendance économique permet donc d'être politiquement indépendant et de pouvoir s'exprimer en son nom propre<sup>14</sup>.

- Le citoyen égalitaire : La Révolution française met fin à la royauté et aux privilèges. Elle lègue la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui proclame, dans son article premier, que les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits et, à l'article suivant, les droits à la liberté et à la propriété.

En adoptant en 1789 la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, les Français prennent acte de ce bouleversement qui a traversé l'Europe occidentale depuis deux siècles, en faisant de l'individu le centre de gravité d'une société qui se réorganise à partir de lui.

Cela étant, quand on examine le fonctionnement de la société à l'époque de la Révolution française, on est face à une société d'individus politiquement libres, mais qui n'en continuent pas moins, tout individu qu'ils sont sur le plan politique, à endosser des rôles définis et contrôlés par la société. Ils appartiennent à des familles, des communautés d'habitants, des corps de métiers... qui définissent les rôles qu'ils doivent jouer<sup>15</sup>. Autrement dit, ils continuent d'appartenir à des collectifs qui les englobent. Cette tension s'observe à travers tout le 19<sup>e</sup> siècle.

## L'émancipation concrète

Petit à petit, les individus prennent corps concrètement dans de multiples cadres : la famille, les rapports amoureux, les rapports avec les enfants et donc, à travers cela, la naissance de la vie privée (un espace de liberté « arraché » aux autres), mais aussi les rapports de travail et, plus largement, l'ensemble des comportements. Marcel Gauchet<sup>16</sup> parle alors d'un « individu à temps plein » : jusqu'alors, on était « *individu le jour où il avait à aller chez le notaire pour passer un contrat ou le jour où il allait voter. Pour le reste, il pouvait très bien ne pas fonctionner en permanence comme un individu* »<sup>17</sup>.

C'est à ce moment que le terme « individualisme » apparaît en tant que tel. Il est inventé entre 1820 et 1830 par les élites, de droite comme de gauche, adversaires de l'évolution en cours, inquiètes car craignant un fractionnement de la société au profit d'un individu enfermé dans son égoïsme. L'émancipation de l'individu suscite donc des réactions d'hostilité. Les contre-révolutionnaires pensent que la liberté individuelle est illusoire, que la liberté d'action est dangereuse (parce qu'elle anéantit le tissu social). Ils dénoncent l'injustice du droit de propriété et du principe de libre concurrence (parce qu'ils détruisent la solidarité). Ils assimilent la liberté de l'individu à un repli égoïste sur soi. Le terme « individualisme » a alors une connotation péjorative.

## Le 20<sup>e</sup> siècle : l'apogée de l'individualisme

Jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, l'individualisme fait l'objet de critiques et de tentatives de rejet. Il reste fort critiqué jusque dans les années 1970. Mais il finit par rejailir sur le devant de la scène. Mai 68 symbolise la rébellion individuelle face aux institutions et aux rôles sociaux. Chacun revendique le droit d'être lui-même, à l'écart des rôles traditionnels<sup>18</sup>.

Les années 1980<sup>19</sup> sont marquées par le déclin des mouvements collectifs, l'essor du libéralisme économique, le repli sur la vie privée, le « cocooning », l'essor des loisirs, des

---

<sup>14</sup> Ce qui mettra de côté, pour longtemps encore, la classe non propriétaire. En effet, pour citer Robert Castel, comment vont exister les individus qui ne sont pas propriétaires et qui deviennent au 19<sup>e</sup> siècle, de plus en plus nombreux ? Sur cette question, lire R. CASTEL et C. HAROCHE, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi*, Paris, Fayard, 2001.

<sup>15</sup> M. GAUCHET, *Les sources et les métamorphoses contemporaines de l'individualisme*, article disponible sur le site : <http://gauchet.blogspot.com>.

<sup>16</sup> Ibidem.

<sup>17</sup> Ibidem.

<sup>18</sup> F. de SINGLY cité par C. LE BART, *L'individualisation comme Grand Récit*, dans l'ouvrage collectif *L'individu aujourd'hui*, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

<sup>19</sup> M. GAUCHET, *Trois figures de l'individu*, revue Le Débat, n°160, mai-juin 2010.

activités sportives de masse, le culte du corps. Progressivement, un autre visage apparaît, consacré dans les années 1990, à l'enseigne des droits de l'homme, des minorités, des victimes. Au travail et dans la famille, dans différents domaines, l'individu passe par un recours au droit et à la justice. Depuis les années 2000, l'accent est porté sur l'expression de soi, la quête tourmentée de l'identité personnelle, le culte des émotions, la recherche de reconnaissance... jusqu'à la « fatigue d'être soi »<sup>20</sup>.

Ce qui marque les dernières décennies est donc un processus de radicalisation de l'individualisme. Et il est intéressant de noter que ce processus a notamment eu lieu parce que parallèlement, et principalement depuis l'après Seconde Guerre mondiale, les conditions de vie d'une grande partie de la population se sont largement améliorées (par la mise en place de l'État-Providence<sup>21</sup>), le niveau global de l'éducation a augmenté et les droits des femmes et des enfants ont été progressivement reconnus<sup>22</sup>. Soit un contexte social, économique et juridique que la plupart d'entre nous jugent comme étant bienvenu !

## **Individualisme : différentes couches de significations**

À travers ce bref résumé de l'histoire de l'individualisme, on voit qu'au fil du temps l'« individualisme » s'est chargé de différentes couches de significations, un peu comme un processus de sédimentation. Il est en tout cas réducteur de dire que l'individualisme se résume à de l'égoïsme, même si c'est ce que le sens commun laisse croire. Et c'est là un élément important de compréhension.

Le sens commun, c'est le sens d'un mot tel qu'il est communément admis, utilisé dans le vocabulaire usuel. Les chercheurs en sciences sociales distinguent le « sens commun » attribué à un terme de sa « signification » en tant que notion théorique qui permet de comprendre une réalité sociale. Si le sens commun présente souvent l'individualisme à travers un seul visage, celui d'un égoïsme enfermant l'individu dans sa sphère personnelle, pour les chercheurs en sciences humaines et sociales, ce terme est bien plus complexe et prometteur.

Pour Alain Laurent<sup>23</sup>, philosophe et historien français, parler d'individualisme, c'est reconnaître que l'humanité est composée d'individus qui sont autant d'êtres vivants indivisibles et irréductibles les uns aux autres, chacun étant perçu comme différent et unique, capable d'autonomie (c'est-à-dire de se choisir par lui-même) et d'indépendance (c'est-à-dire d'agir par lui-même). C'est aussi reconnaître que l'individu est seul propriétaire de lui-même : il est libre d'être acteur de sa propre vie, créateur de sa propre identité, sans se la voir imposée par des appartenances qu'il n'a pas choisies. Enfin, c'est aussi reconnaître l'individu comme une personne avec une conscience d'elle-même et qui existe au-dedans d'elle-même (avec son intimité, sa réflexivité et sa subjectivité qui la différencient des autres).

Une manière (parmi d'autres encore !) de résumer l'individualisme est de reprendre une distinction proposée par le philosophe Michel Foucault<sup>24</sup>. Pour lui, l'individualisme se caractérise par trois éléments fondamentaux : la reconnaissance de l'autonomie de l'individu par rapport au groupe auquel il appartient, la valorisation de la vie privée et familiale, et enfin, l'intensité des rapports à soi. Ces différentes dimensions se rencontrent indépendamment dans

---

<sup>20</sup> A. EHRENBURG, *La Fatigue d'être soi. Dépression et société*, Paris, Odile Jacob, 1998.

<sup>21</sup> La mise en place progressive, au cours du 20<sup>e</sup> siècle, d'un système de protection sociale permettra d'assurer aux non-propriétaires les ressources suffisantes pour avoir un minimum d'indépendance économique et sociale, pour pouvoir être positivement un individu. Voir R. CASTEL et C. HAROCHE, op. cit.

<sup>22</sup> B. ZARIC-MONGIN, *François de Singly. Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien*, L'orientation scolaire et professionnelle, vol.35/1, 2006, pp.134-135.

<sup>23</sup> Op. cit.

<sup>24</sup> X. MOLÉNAT, *Une société d'individus est-elle possible ?*, Les Grands Dossiers des Sciences humaines, n°10, mars-avril-mai 2008.

l'histoire<sup>25</sup>. Mais la spécificité des sociétés modernes est sans doute de combiner ces trois aspects, pour donner à l'individualisme une dimension jusqu'alors inédite.

Enfin, il est également à noter que l'histoire a déposé dans l'individualisme deux facettes complémentaires, qui se sont développées en parallèle : « *D'un côté, un individualisme qui considère chez tous les êtres humains ce qui les réunit, ce qui leur est commun, à savoir la raison et la commune humanité. [...] De l'autre côté, un individualisme qui recherche ce qui différencie chacun, son originalité, son caractère unique qui demande un traitement différencié* »<sup>26</sup>.

## En conclusion

Pour Alain Laurent, « *l'individualisme est avant tout l'affirmation et le développement de la liberté individuelle, de la liberté pour l'individu de se choisir (autonomie) et d'agir en conséquence dans la société et par rapport aux autres (indépendance). Que cette 'saga' soit jalonnée d'effets pervers est un fait indéniable, mais il n'autorise intellectuellement pas à réduire l'individualisme au repli sur soi ou à le travestir en médiocre apologie de l'égoïsme clos.* »<sup>27</sup>

Par ailleurs, l'individualisme, entendu en ce sens, n'est pas une préoccupation naturelle et universelle. Il a été démontré qu'il résulte d'un processus d'individualisation des sociétés, c'est-à-dire d'un processus séculaire « *qui n'a cessé d'arracher l'individu à l'emprise de la communauté* »<sup>28</sup>. L'individualisme peut donc être considéré comme le fruit d'un long parcours de conquêtes sociales et juridiques, encore inachevé<sup>29</sup>.

Ainsi, l'individualisme, qui semble être un phénomène nouveau et qui a tant mauvaise presse, a donc une histoire et une signification qui peuvent être porteuses pour la personne comme pour la société. Le second volet de cette analyse cherchera à préciser à quelles conditions l'individualisme peut être effectivement porteur pour le vivre ensemble.

Vanessa Della Piana et Laetitia Godfroid,  
Formatrices permanentes au Cefoc

---

<sup>25</sup> « *Selon M. Foucault, les aristocraties militaires encourageaient l'individu à 's'affirmer dans sa valeur propre, à travers des actions qui le singularisent et lui permettent de l'emporter sur les autres', sans donner de valeur particulière à la vie privée ou aux rapports de soi à soi. La bourgeoisie occidentale du 19<sup>e</sup> siècle faisait jouer un rôle central à la vie privée comme marque de réussite, diminuant par là la valeur de l'individu et de ses capacités introspectives. L'ascétisme chrétien des premiers siècles valorisait le rapport de soi à soi mais rejetait les valeurs de la vie privée...* ». X. MOLENAT, *Une société d'individus est-elle possible ?*, op. cit.

<sup>26</sup> F. DE SINGLY, *L'individualisme est un humanisme*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2011, pp.29-30.

<sup>27</sup> A. LAURENT, op. cit.

<sup>28</sup> Ibidem.

<sup>29</sup> J.-F. DORTIER, op. cit.

## Pour aller plus loin

Dossier 3 : « Sens et foi », Namur, Cefoc, 2002, pp.38-42.

Jean-Claude BRAU, *Sommes-nous encore modernes ? Partie III : L'homme moderne, sujet et acteur*, Namur, Cefoc, novembre 2012.

Robert CASTEL et Claudine HAROCHE, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi*, Paris, Fayard, 2001.

François DE SINGLY, *L'individualisme est un humanisme*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2011.

Christine STEINBACH, *L'individualisme, une liberté contraignante*, Points de repères, n°33, CIEP, décembre 2008.

## Pour réfléchir et travailler ce texte en groupe

### 1. Regards sur l'expérience personnelle et en groupe

a. Chacun est invité à mettre quelques notes sur papier au départ de ces questions :

- *On dit de notre monde qu'il est « individualiste ». À quelle situation concrète de ma vie familiale, professionnelle, par rapport à mes engagements... est-ce que je pense ?*

Chacun choisit une situation qui illustre bien selon lui/elle l'essor de l'individualisme.

- *Qu'est-ce qui caractérise particulièrement la situation choisie ? Qu'est-ce qui est valorisé dans cette situation ?*

b. Mise en commun et échanges à partir de l'expression de chaque participant(e).

c. L'animateur prend note des diverses caractéristiques que les participants associent à l'individualisme.

d. Au terme de l'échange, compléter de commun accord la phrase suivante :  
« *L'individualisme est un courant caractérisé par ...* ».

### 2. Lecture du texte

### 3. Réactions

a. Qu'est-ce qui vous frappe dans ce texte ?

b. Y trouvez-vous des convergences ou des divergences avec la réflexion qui a été menée en groupe ? Ce texte vous pousse-t-il à formuler autrement, avec d'autres ingrédients, la définition que vous avez donnée de l'individualisme ?

c. Qu'est-ce que vous trouvez important de retenir pour votre vie, vos engagements ?